

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 40 Mittwoch, 27.02.2008 126. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **ALTHYS SA**, rue du Pré-de-la-Fontaine 19,  
**1242 Satigny GE**
2. *Remarques*: Développement et commerce de produits et systèmes informatiques, de même que prestations de services dans ce domaine, particulièrement en Suisse.  
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
  1. L'état de collocation (réf. n<sup>o</sup> 1);
  2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n<sup>o</sup> 2).A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
  - vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n<sup>o</sup> 2).  
Pour tout renseignement:  
Virginie Pesant, tél. 022 388 89 08  
Office des faillites  
1227 Carouge  
(04360970)